



Question écrite posée par Monsieur Hacken : Fraude à la facturation.

Ce mail pour rappeler l'engagement du Collège à me fournir suite au dernier Conseil communal (28.05.2019) :

- Des éclaircissements relatif au point 13 du Conseil (Fraude à la facturation) : combien a été dérobé/détourné, par combien de personnes,...

Réponse de Monsieur Quartassi:

Grâce à la vigilance du personnel attaché au service des Finances, aucun montant n'a été versé à ce jour sur un compte financier n'appartenant pas au fournisseurs.

Jusqu'à présent, il n'y a eu que **des tentatives de fraude** à la facturation, non seulement à Forest, mais dans nombreuses communes.

Belfius a suggéré à toutes les communes d'établir un processus dans le cadre du contrôle interne relatif aux comptes financiers des fournisseurs.